

CTM

1^{er} décembre 2015



Des mesures des annonces... sans moyens !

Le Comité Technique Ministériel du 1er décembre, se voulait la réponse du secrétaire général à la demande de différer le CTM du 26 novembre et qui avait été formulée unitairement par les fédérations syndicales. Celles-ci estimaient en effet qu'il y avait urgence à discuter des mesures de sécurité prises aussitôt après les attentats sanglants du 13 novembre, afin d'en évaluer les impacts sur les missions et les personnels de nos ministères (cf. notre communiqué). L'administration s'était, hélas, refusée à modifier son planning initial, pour des questions dites juridiques (arrêtés et décrets à faire passer pour les publier).

Le 1er décembre, nous devons donc aborder les conséquences sur les missions de Bercy des annonces faites par le président de la république au Congrès de Versailles concernant la lutte contre le terrorisme. Nous devons également faire un état des lieux des différentes mesures prises par le secrétariat général et les directions.

Après une minute de silence à la mémoire des victimes, chaque fédération est intervenue. Solidaires Finances a tenu à replacer son intervention dans un contexte plus large, puisque les événements tragiques du 13 novembre ne sont pas sans avoir des répercussions sur les services de Bercy, les agents et les missions qu'ils exercent au regard du projet de loi de Finances et que certaines réorganisations de services en cours (PSD à la Douane, Démarche stratégique à la DGFIP) et annoncées justifient encore plus que soient défendues les missions de service public.

Douane loin du compte...

Les documents adressés la veille révèlent que les **1 000 créations d'emplois** annoncées à la Douane en 2 ans, **se résument à 534 emplois effectifs** (267 ETPT* en 2016 et 267 ETPT en 2017). Les 466 emplois manquants ne sont en fait que des non suppressions.

Solidaires Finances a regretté que seule la douane, dans son aspect sécuritaire visible (missions de surveillance) ait été prise en compte. Car, l'ensemble des Ministères économique et financier remplit des missions essentielles de protection des individus et de la collectivité et des missions de contrôle et d'investigation. Les services de Bercy agissent en particulier contre les trafics illégaux, les circuits et les sources de financement. L'administration fiscale dispose de services d'enquête et de contrôle, tant nationaux que territoriaux. Ces services ont aussi un rôle à jouer dans cette lutte qui ne peut pas être que sécuritaire et immédiatement visible au travers d'un port d'uniforme par exemple, voire d'un port d'armes...

... et ailleurs RIEN !

Plusieurs services centraux à Bercy (TRACFIN et DNRED) sont aussi fortement impliqués dans le domaine du renseignement. Dotés de missions particulières, ils sont au cœur des enjeux et disposent de prérogatives d'enquête pénale.

La direction générale du trésor (DGT) doit faire l'objet d'une « micro restructuration » de ses services afin de lutter plus efficacement contre la délinquance financière et mieux repérer les sources de financement illégales. Pourtant, cette direction prestigieuse implantée en administration centrale et dans son réseau à l'étranger doit supprimer 46 emplois en 2016 (PLF du programme 305) ... Aucun moyen supplémentaire n'est prévu pour faire face à une priorité devenue plus centrale. Aucun moratoire sur les suppressions d'emplois annoncés.

Les corps de contrôle et d'inspection et en premier lieu ceux des sites sensibles ou des marchandises présentant des risques particuliers, ne doivent pas non plus être oubliés dans le cadre de la prévention des risques.

Bercy renforcé plutôt qu'affaibli

Le contexte commande que Bercy soit renforcé plutôt qu'affaibli d'année en année. Pour toutes réponses, le secrétaire général a estimé que celles-ci ne lui appartenaient pas...

3 décembre 2015

* ETPT: Equivalent temps plein travaillé



Le courrier des ministres contredit les enjeux

Nous ne pouvions passer sous silence, le courrier des ministres promis début octobre et reçu finalement le 26 novembre.

Son contenu n'apporte aucune réponse concrète et positive aux revendications des fédérations syndicales et RIEN quant à la volonté des ministres et de leurs conseillers «non sociaux» qui refusent d'écouter la voix des agents portée par leurs fédérations représentatives, unanimes :

Rien sur le budget de l'action sociale pourtant amputé de près de 40 millions d'euros.

Rien sur les modalités de mise en oeuvre de la prime de performance.

Rien sur le plan de qualifications.

Toujours rien sur le B en A.

Toujours rien sur la réforme territoriale et le périmètre des services concernés.

Rien de nouveau sur le plan pluriannuel sécurité et santé au travail.

Rien de nouveau sur le plan d'action égalité professionnelle.

Effectivement une telle absence d'«annonces» méritait sans doute que les fédérations restent pendant les cinq dernières minutes que les ministres voulaient bien concéder au pseudo «dialogue social». Un tel courrier vide méritait assurément quatre semaines de rédaction...

Une politique ministérielle

s'impose en matière de sécurité

Ce point revêtait deux aspects :

- d'une part les mesures de soutien en réponse aux difficultés liées à des phénomènes de décompensations de certains agents soit victimes ou proches des victimes, soit sans lien direct mais affectés et également des interventions possibles à des demandes spécifiques de collectifs de travail, sur la base de la circulaire de 2012 liée aux événements graves et qui a fait l'objet de deux notes adressées par DRH 3 dès le 16 novembre.

- d'autre part les mesures de protection des agents et des bâtiments administratifs direction par direction. Les responsables administratifs ont donc chacun décliné ce qu'il avait mis en place sans qu'aucune sauf la DGFiP (le 18 novembre) n'ait cru bon devoir rencontrer hors réunions institutionnelle les représentants du personnel.

Pourtant, dès le 16 novembre, le secrétariat général accompagné des différentes directions, les fédérations ont exigé que chaque direction et service organisent le plus rapidement possible des réunions d'informations. Ces exigences ont été renouvelées lors du groupe de travail du CHSCT-M du 26 novembre. Rien n'a été entendu.

La Douane et l'INSEE n'ont rajouté le point « mesures de sécurité » à l'ordre du jour d'une réunion déjà prévue le 2 décembre. Idem pour le secrétariat général et l'ensemble des services centraux du Grand Bercy ainsi qu'à la DGCCRF avec des points programmés le 8 décembre seulement.

Lors de la présentation des dispositifs nous avons pu constater que certaines initiatives prises dans une direction étaient applicables à l'identique dans une autre. Or, manifestement aucune coordination ministérielle n'a été envisagée. Chaque direction a –ou n'a pas parfois–réfléchi et mis en oeuvre dans son propre périmètre et parfois sur des types de métiers sensiblement identiques à celui de la direction voisine...

Solidaires Finances considère qu'il est inacceptable que tous les agents des ministères économiques et financiers ne soient pas, dans un même département, voire une même région, traiter de façon identique : une harmonisation ministérielle des dispositifs doit être mise en place sans délais. Chaque dispositif doit être accessible par chaque agent. Toutes les notes et circulaires existantes dans chaque direction doivent être communiquées lors du CTM du 14 décembre.

A l'issue de ce CTM nous n'avons toujours pas compris pourquoi le secrétaire général avait tenu à maintenir deux CTM à quatre jours d'intervalle sauf à vouloir démontrer que le Dialogue social fonctionnepar addition du nombre de réunions